



# FRANCE

## Parcoursup : la procédure principale jugée trop longue

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Le Comité éthique et scientifique de Parcoursup préconise de rendre obligatoire, peu après les résultats du bac (soit mi-juillet), le classement des vœux des candidats.**

Marie-Christine Corbier  
@mccorbier

Parcoursup a « résisté » et « bien fonctionné », alors que le nombre de candidats qui s'y préinscrivent a augmenté de plus de 17 % depuis son lancement en 2018. Tel est le constat du comité éthique et scientifique de la plateforme, dans son rapport annuel qu'il vient de publier. Cette instance indépendante a été mise en place par la loi sur l'orientation et la réussite étudiante.

Au-delà de ce satisfecit, le comité fait des recommandations pour améliorer l'outil. La première porte sur la procédure principale, jugée « trop longue » – elle dure presque huit mois. « Cette longueur est susceptible de créer des difficultés, des abandons par lassitude, une angoisse des étudiants et une forme d'inéquité », notamment pour les étudiants en difficulté qui ont le plus besoin de s'organiser en amont et d'avoir des réponses rapides, estime la présidente du comité, Isabelle Falque-Pierrotin.

### Le cas problématique

### de l'Île-de-France

Pour cela, les auteurs du rapport préconisent de « rendre obligatoire, une semaine environ après les résultats du bac (soit mi-juillet), le classement des vœux en attente par les candidats ». La proposition du comité n'est toutefois pas de revenir à une hiérarchisation des vœux a priori comme dans l'ancienne plateforme APB. Ce que l'on propose « ne changera pas le cœur de ce qu'est Parcoursup par rapport à APB, car les étudiants et les néobacheliers ne vont pas classer leurs vœux au moment où ils les font, assure Catherine Moisan, membre du comité. Hiérarchiser en janvier ou en juillet, ce n'est pas pareil. » Le nombre des candidats en attente en juillet représente moins de 10 % de l'effectif total.

« La question de la hiérarchisation [comparable à ce qui se pratiquait avec APB] a été tranchée en 2018 et ne se pose pas », confie Jérôme Teillard, chargé de mission de Parcoursup au ministère de l'Enseignement supérieur. Mais le ministère « réfléchit à accélérer le processus pour ces candidats qui n'ont pas de proposition, sachant qu'en juillet, neuf lycéens sur dix en ont une ». Cette accélération pourrait passer par « un raccourcissement des délais de réponse en fin de procédure, car fin août ou début septembre, les candidats veulent avoir des propositions rapidement », ajoute-t-il.

Dans les résultats de Parcoursup, d'autres indicateurs ont « alerté » le comité. Comme celui du nombre de candidats qui n'obtiennent que des réponses négatives : il est passé de 12.000 à 17.600 entre 2019 et 2020. Ou celui du nombre d'étudiants qui

n'ont reçu aucune proposition : il a atteint 41.000.

Un point noir concerne aussi l'Île-de-France. En 2019, le pourcentage de néobacheliers qui ont passé leur bac en Île-de-France et n'ont pas eu de proposition y était de 11 %, contre 7 % en dehors de cette région. Cette « inégalité majeure » s'explique par une offre de formations « déséquilibrée », qui fait la part belle aux formations « d'élite » sélectives plutôt qu'aux formations professionnalisantes. « A Paris intra-muros, il n'y a qu'un seul IUT pour 2 millions d'habitants », rappelle Catherine Moisan. Le comité réclame « une révision complète de l'offre » des formations en Île-de-France. ■

**En 2020, 41.000 étudiants n'ont reçu aucune proposition.**